**Bac blanc ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : Lille, métropole européenne**

« Les fortes densités de part et d’autre d’une frontière de l’Union européenne par définition très ouverte, le tunnel sous la Manche à Calais et la LGV nord-européenne (Paris-Lille-Bruxelles-Amsterdam-Cologne) ont revalorisé la situation de Lille, faisant émerger une nouvelle métropole européenne.

Grâce au TGV et à un réseau dense d’autoroutes, la métropole lilloise est un carrefour européen entre Londres, Paris, Bruxelles, et un centre logistique et commercial. 35 000 travailleurs transfrontaliers (28 000 Français, 7 000 Belges) traversent la frontière chaque jour. La métropole lilloise (1,1 million d’habitants) s’intègre dans l’Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai (2,1 millions d’habitants) formant un espace de coopération transfrontalière efficace et cohérent. Le siège de l’Eurométropole**1** est à Lille. Troisième quartier d’affaires de France, proche des gares et du centre-ville, EuraLille est le symbole de la renaissance économique de la ville, après une grave désindustrialisation. Les services financiers, les assurances, les télécommunications et l’informatique y sont particulièrement représentés. Le siège d’Auchan se trouve à Villeneuve d’Ascq, au sud-est de la ville. Lille a réussi à développer une vraie vocation universitaire et à affirmer son rayonnement culturel : après avoir été élue *Capitale européenne de la culture* en 2004, la métropole a été élue *Capitale mondiale du design* pour 2020 en l’emportant sur Sydney. »

A. Vanacore, © Hatier, 2019.

**1.** Eurométropole : groupement européen de coopération territoriale.